

CONDITIONS DE PARTICIPATION – JEU CONCOURS

Jeu concours : une semaine en camping-car

Dates du concours : du 16.09.2022 au 22.09.2022

Jeu public sur Facebook et Instagram

Règles du jeu

Sur Facebook :

- Être abonné à la page Bantam Camping
- Liker la publication

Sur Instagram :

- Être abonné à la page bantam_camping
- Liker la publication

Dans les deux cas augmentation des chances en taguant une personne et partageant la publication.

Conditions de participation :

- Participation 100% gratuite
- La participation est ouverte à toute personne résidant en Suisse en dehors du personnel Bantam
- Il n'est pas nécessaire de participer sur Facebook et sur Instagram. La double participation augmente cependant les chances de remporter le concours
- Toute participation faite après la date de fin précitée ne sera pas validée
- Les prix ne peuvent être ni échangés ni convertis en espèces
- Tout recours juridique est exclu
- Il n'est pas possible de remporter le gain pour une tierce personne
- Les dates de la semaine offerte sont décidées par la société Bantam en fonction des disponibilités. Au plus tard avant fin novembre 2022.
- Le tirage au sort est effectué comme suit : une fois la date de fin du concours passée export de tous les participants Facebook et Instagram sur une même liste. Générer une valeur aléatoire avec la formule ALEA() sur chaque ligne. Chercher dans les résultats le n°1 qui sera le/la gagnant(e) du concours. Si sa participation est erronée (frauduleuse ou non conforme aux conditions de participation) prendre le n°2 et ainsi de suite
- Contacter la personne sur Messenger/Instagram en privé pour l'en informer
- Si pas de réponse après 1 semaine : relance
- Si pas de réponse après 2 jours malgré la relance : l'aviser qu'il/elle perd le titre de gagnant, prendre le suivant de la liste et recommencer
- Si réponse : annoncer le gain et demander accord pour le publier sur notre page